



La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ COORDONNATEUR.TRICE - EAU POTABLE SERVICE DU GÉNIE

Concours 26-127



| 40 heures par semaine

Sous la responsabilité du chef de Division, le titulaire du poste planifie, coordonne et contrôle les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des activités reliées à l'exploitation de l'usine de filtration.

PRINCIPALES FONCTIONS

Volet opérationnel

- Planifie, dirige, coordonne l'exécution des activités reliées aux processus de production d'eau potable;
- Utilise de façon optimale les ressources humaines, matérielles et financières à sa disposition;
- Est responsable des travaux d'entretien préventif des équipements impliquant notamment l'évaluation des méthodes d'opération et d'entretien des équipements, fait des recommandations à son supérieur hiérarchique sur les moyens d'améliorer le travail;
- Participe à l'actualisation des procédures, des méthodes, des normes et des politiques en vigueur dans les champs d'activités reliés à la production d'eau potable;
- Supervise les calculs de performance du CT de désinfection et le programme de contrôle de la qualité d'eau potable afin d'assurer la conformité réglementaire, l'efficacité des procédés et la protection de la santé publique conformément aux exigences du RQEP;
- Participe à la résolution des plaintes ainsi qu'aux demandes de renseignements et assure leur suivi, le cas échéant. Assure, lorsque requis, des visites d'installations;
- En collaboration avec le chef de Division, coordonne l'attribution des tâches quotidiennes et hebdomadaires des opérateurs, dans le respect des programmes et des conventions en vigueur, et veille à la qualité du travail réalisé.

Volet administratif

- Participe au recrutement, à la sélection, à l'évaluation de la performance et au développement des compétences du personnel ;
- Participe activement à tous les efforts déployés par l'organisation en matière de prévention et de santé et sécurité du travail, notamment en veillant à l'application et au respect des procédures de prévention et de sécurité, en sensibilisant et en formant les membres de son équipe;
- En collaboration avec le chef de Division, participe à la préparation de devis et d'appels d'offres pour les contrats accordés en sous-traitance;
- En collaboration avec son supérieur immédiat, participe à la préparation des prévisions budgétaires et du programme quinquennal d'immobilisations rattaché à son domaine d'activité;



- En collaboration avec son supérieur immédiat, rédige divers rapports administratifs tels que suivi des activités du personnel, réquisitions, feuille de temps et autres documents requis pour une saine gestion de ses secteurs d'activités;
- Effectue toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en assainissement de l'eau potable ou autre formation collégiale technique complexe (une expérience pertinente supplémentaire pourrait pallier l'exigence de formation académique);
- Compter un minimum de 5 ans d'expérience dans un domaine relié à la nature de l'emploi ;
- Posséder une expérience pertinente en coordination d'équipe, en répartition du travail ou en supervision de personnel;
- Détenir une bonne connaissance des procédés de traitement et de production d'eau potable ainsi que des normes, lois et règlements applicables;
- Démontrer des habiletés en planification, en organisation, en résolution de problèmes et en prise de décision;
- Posséder de bonnes aptitudes en communication, en mobilisation d'équipe et en relations interpersonnelles.

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

L'échelle salariale associée à ce poste Varie de **95 295 \$ à 112 112 \$**, et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

La semaine régulière de travail est d'une durée de **40 heures**.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae **avant le 13 novembre prochain**.

Dans le but de s'assurer que les candidats puissent remplir les exigences normales rattachées à ce poste, ils doivent accepter de se soumettre aux entrevues, aux tests d'aptitudes et de connaissances ou toute autre vérification requise. Les exigences normales sont celles qui sont présentées dans la section « exigences du poste » du présent concours.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.